bh audit
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Institut de la Filtration et des Techniques Séparatives Liquide-Solide « I.F.T.S »

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Bh Audit 39, rue Palissy - 47000 Agen - Tél. 05 53 47 50 22 - Fax 05 53 95 64 83 - bhaudit@groupe-bh.fr
Société à responsabilité limitée de Commissaires aux Comptes au capital de 20 000 euros - RCS Agen 539 958 702 - APE 6920Z
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Agen

A l'assemblée générale de l'association I.F.T.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Institut de la Filtration et des Techniques Séparatives liquide-solide (I.F.T.S), relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels concernant la construction du Centre d'Essai Roger Ben Aïm (CERBA) et son financement.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, outre le point décrit dans la partie « observations » sur le fondement de notre opinion.

Les titres de participation de la filiale chinoise, dont le montant libéré figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 266 299.70 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés à hauteur de 175 502.86 euros, sur la base de leur valeur d'utilité et des prévisions commerciales à venir selon les modalités décrites dans la note « immobilisations financières - liste des filiales et participations » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Bh Audit

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Agen, le 20 mai 2019

Pour la SARL BH AUDIT



Marianne ALEAUME
Commissaire aux Comptes

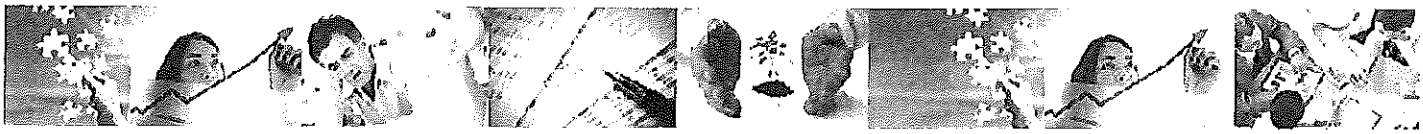

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	121 238	112 646	8 592	4 939
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	141 673	93 560	48 113	51 763
Constructions	3 433 843	2 017 327	1 416 516	1 579 860
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 878 231	3 332 295	545 936	691 596
Autres immobilisations corporelles	496 352	434 920	61 432	87 743
Immobilisations corporelles en cours	1 637 177		1 637 177	252 784
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	664 249	237 492	426 757	442 067
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 835		17 835	17 815
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**10 390 599**	**6 228 239**	**4 162 360**	**3 128 565**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	150 082		150 082	156 464
En-cours de production (biens et services)	56 041		56 041	99 789
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**1 920**		**1 920**	**1 920**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 047 392		1 047 392	1 212 623
Autres créances	1 615 311		1 615 311	1 464 524
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	164 323		164 323	123 623
Charges constatées d'avance (3)	26 668		26 668	53 148
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 061 737**		**3 061 737**	**3 112 091**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**13 452 336**	**6 228 239**	**7 224 097**	**6 240 656**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 143 543	1 436 571
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**17 708**	**-293 028**
Subventions d'investissement	2 226 272	2 049 402
Provisions réglementées	3 084	2 658
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 390 607**	**3 195 603**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 567 029	787 537
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 061	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27 557	15 316
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	799 161	771 580
Dettes fiscales et sociales	574 142	600 392
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	347 270	335 884
Autres dettes	10 077	27 582
Produits constatés d'avance (1)	507 192	506 762
TOTAL DETTES	**3 833 490**	**3 045 054**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**7 224 097**	**6 240 656**
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 377 093	553 848
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 428 839	2 475 889
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	17 383	71 344
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				142
Production vendue (biens)	125 238	39 971	165 208	180 348
Production vendue (services)	1 494 051	2 503 859	3 997 910	4 097 237
Chiffre d'affaires net	**1 619 289**	**2 543 829**	**4 163 118**	**4 277 727**
Production stockée			-43 748	68 226
Production immobilisée			174 802	72 826
Subventions d'exploitation			422 405	438 276
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			182 651	16 124
Autres produits			6	9 062
Total produits d'exploitation (I)			**4 899 235**	**4 882 241**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			670 506	907 056
Variations de stock			6 382	-15 802
Autres achats et charges externes (a)			973 010	1 129 710
Impôts, taxes et versements assimilés			145 056	128 353
Salaires et traitements			2 005 972	2 017 523
Charges sociales			878 404	838 421
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			376 687	393 083
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			139 800	13 955
Total charges d'exploitation (II)			**5 195 817**	**5 412 300**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-296 582**	**-530 058**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			15	187
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			3 762	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**3 777**	**187**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			15 309	100 000
Intérêts et charges assimilées (4)			25 617	24 378
Différences négatives de change			1 418	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**42 344**	**124 378**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-38 567**	**-124 192**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**-335 149**	**-654 250**

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	184 588	214 434
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		33 084
Total produits exceptionnels (VII)	**184 588**	**247 518**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		31 200
Sur opérations en capital		18 630
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	426	819
Total charges exceptionnelles (VIII)	**426**	**50 649**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**184 162**	**196 869**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-168 696	-164 353
Total des produits (I+III+V+VII)	**5 087 600**	**5 129 946**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**5 069 892**	**5 422 974**
BENEFICE OU PERTE	**17 708**	**-293 028**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS IFTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 7 224 097 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 17 708 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement ANC 2016-07).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Terrains et aménagements : 50 ans
* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'association a continué la construction du "Centre d'Essais Roger Ben Aïm" (ie CERBA) commencé en 2017. Les immobilisations en cours sont donc passés de 253K€ en 2017 à 1 637K€ fin 2018. Bien que l'inauguration de ce nouveau centre d'essai ait eut lieu fin 2018, sa mise en service effective se fera durant le premier semestre 2019.

Il doit concourir au dévellopement de nouveaux marchés et de nouvelle capacités d'analyses de l'eau.

celui -ci est financé à hauteur de 800 K€ par des subventions d'investissements et pour le solde par l'emprunt.

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	112 163	9 075		121 238
Immobilisations incorporelles	**112 163**	**9 075**		**121 238**
- Terrains	140 855	838	20	141 673
- Constructions sur sol propre	3 209 483			3 209 483
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	224 360			224 360
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 846 747	31 484		3 878 231
- Installations générales, agencements aménagements divers	254 042			254 042
- Matériel de transport	11 731			11 731
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	230 578			230 578
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	252 784	1 384 393		1 637 177
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**8 170 581**	**1 416 715**	**20**	**9 587 276**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	664 249			664 249
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	17 815	20		17 835
Immobilisations financières	**682 064**	**20**		**682 084**
ACTIF IMMOBILISE	**8 964 808**	**1 425 810**	**20**	**10 390 599**

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Bh Audit

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations	9 075	1 416 715	20	1 425 810
Augmentations de l'exercice	**9 075**	**1 416 715**	**20**	**1 425 810**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		20		20
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**20**		**20**

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Montant comptabilisé en charges : 0 euros

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 0 euros

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Bh
Audit

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
DIV AiFu 99999 Shanghai	1 897 075	-725 364	100,00	-411 865
International Filter Testing 08846 New Jersey			100,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Le capital total de la filiale chinoise est de 600 000 €. Celui-ci a été libéré à hauteur de 267 311 € notamment au travers d'apports en nature.

Compte tenu :

- des prévisions commerciales sur les années à venir,
- de la valeur d'utilité et de la notoriété apportée par la présence en chine
- de la facturation que cela a permis à IFTS France

Le test de dépréciation a amené l'association a effectuer une dépréciation de 15 309.07€. Ces titres sont donc provisionné à hauteur de 175 502.86€.

La totalité des Titres IFTS INC a été provisionnée compte tenu de la très faible activité de cette filiale.

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	107 225	5 421		112 646
Immobilisations incorporelles	**107 225**	**5 421**		**112 646**
- Terrains	89 092	4 468		93 560
- Constructions sur sol propre	1 641 728	158 451		1 800 179
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	212 255	4 893		217 147
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 155 151	177 144		3 332 295
- Installations générales, agencements aménagements divers	208 173	9 183		217 356
- Matériel de transport	11 731			11 731
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	188 705	17 127		205 832
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**5 506 836**	**371 265**		**5 878 101**
ACTIF IMMOBILISE	**5 614 060**	**376 687**		**5 990 747**

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 707 206 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 835		17 835
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 047 392	1 047 392	
Autres	1 615 311	1 615 311	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	26 668	26 668	
Total	**2 707 206**	**2 689 371**	**17 835**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures A Etablir	21 025
Divers Produits A Recevoir	4 449
Total	**25 474**

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 0,00 euros décomposé en 0 titres d'une valeur nominale de 0,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 658	426		3 084
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**2 658**	**426**		**3 084**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		426		

Dettes

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 805 933 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	17 383	17 383		
- à plus de 1 an à l'origine	1 549 646	172 553	553 022	824 071
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 061	1 061		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	799 161	799 161		
Dettes fiscales et sociales	574 142	574 142		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	347 270	347 270		
Autres dettes (**)	10 077	10 077		
Produits constatés d'avance	507 192	507 192		
Total	**3 805 933**	**2 428 839**	**553 022**	**824 071**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	995 799			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	161 690			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Frs Abs Factures A Recevoir	99 298
Frs immobil. - fact. non parvenues	5 147
Intérêts courus	1 061
Personnel - Conges A Payer	165 278
Personnel - Primes Et Commissions A	95 766
Personnel- Notes Frais Commercial	409
Personnel - Frais Autres Cadres	554
Charges Sociales Sur Conges Payes	72 425
I.J.S.S. A Regulariser	519
Etat Charges A Payer	2 906
Clients - Avoirs A Etablir	8 374
Total	**451 737**

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatees D Avance	26 668		
Total	**26 668**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits Constates D Avance	260 646		
PCA sur affaires	246 546		
Total	**507 192**		

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Notes complémentaires

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Hypothèque conventionnelle donnée sur les immeubles de Foulayronnes	*193 517*
Autres engagements donnés	193 517
Total	**193 517**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Le montant des indemnités de fin de carrière calculé par la Banque Populaire au titre de l'exercice 2015 est de 228 584 €. L'effectif moyen restant stable, la variation du montant des indelmnité de fin carrière est peu significative.

La société a eu recours à un contrat de couverture auprès de la Banque Populaire depuis le 1er Janvier 2003. Au 31 Décembre 2016, le montant couvert par ce contrat est de 163 110.98 €.

Par conséquent, l'engagement de retraite restant est de 65 473 €.

Aucun engagement en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées n'a été valorisé.

COMMISSAIRE AUX COMPTES Bh Audit

Notes complémentaires

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 71 619 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recherche, de reconstitution du fonds de roulement.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Bh
Audit